

L'an deux-mille-vingt-six, le vingt-neuf mai, à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Marie-Lyne VAGNER, Maire.

Présents : Marie-Lyne VAGNER, Louis CHOAIN, Sara FERAUD, Patrick NOSSENT, Camille DAEL, François VANFLETEREN, Dominique OURSEL, Pascal SEJOURNE, Frédérique PARIS, Laurence BEATRIX, Marc VAMPA, Sabrina BECHET, Jérôme VARANGLE, Laure BONMARTEL, Mickael PEREIRA, Delphine SHIPLEY, Thierry JOSSE, Najate JANVIER, Valérie DAUDET, Louis DELMONTE, Pascal DIDTSCH, Albane GUILLERM, Francis VIEZ, Christiane AMESLAND, Charles SANNAT

Pouvoirs : Pierre BIBET à Marie-Lyne VAGNER, Simon JARAIE à Pascal DIDTSCH, Nathalie SAMSON à Albane GUILLERM

Absent : Pascal CORDIER

Date de la convocation : mardi 23 juin 2026

Secrétaire de séance : Mickael PEREIRA

Objet :

COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES DU 16 MAI AU 15 JUIN 2026

Exposé des motifs :

L'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales (CGCT) énumère de manière limitative les attributions que le maire peut exercer par délégation du conseil municipal.

En vertu de l'article L. 2122-23 du CGCT, le maire doit rendre compte à chacune des réunions obligatoires du conseil municipal des décisions qu'il a prises dans les matières qui lui ont été déléguées.

Le compte rendu des décisions prises par le maire par délégation du conseil municipal ne donne pas lieu à une délibération de ce dernier.

Sont donc présentées les décisions prises dans le cadre des délégations.

Délibération :

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2122-22 et L. 2122-23

Vu la délibération n°19-2026 en date du 27 mars 2026 portant délégation du conseil municipal au Maire ;

DECISION N°103-2026 : portant validation du devis de UBC Ingénierie pour une mission de BET Structure d'accompagnement de la ville pour le constat des travaux en cours sur le pan de bois de façade de l'immeuble 27 rue Gabriel Vallée

- De valider le devis de UBC Ingénierie pour une mission de BET Structure d'accompagnement de la ville pour le constat des travaux en cours sur le pan de bois de façade de l'immeuble 27 rue Gabriel Vallée d'un montant de 2 560 € HT

DECISION N°106-2026 : portant validation du devis de la société MASSELIN pour le changement de portes en acier au gymnase Allée des soupirs

- De valider le devis de la MASSELIN pour le changement de portes en acier au gymnase Allée des soupirs pour un montant de 19 850 € HT.

DECISION N°108-2026 portant validation de la convention de mise à disposition de hors-série Beaux-Arts en vue de leur mise en vente

- De valider la convention de mise à disposition de hors-série Beaux-Arts en vue de leur mise en vente

DECISION N°109-2026 : portant validation du devis de la société SOVIMEF pour l'acquisition d'une sauteuse pour la cuisine centrale

- De valider le devis de la société SOVIMEF pour l'acquisition d'une sauteuse pour la cuisine centrale d'un montant de 14 327 € HT

DECISION N°110-2026 : portant validation du devis de la société Incendie 27 SAS pour le remplacement des extincteurs de plus de 10 ans ainsi que la maintenance annuelle de l'ensemble des extincteurs

- De valider le devis de la société Incendie 27 SAS pour le remplacement des extincteurs de plus de 10 ans ainsi que la maintenance annuelle de l'ensemble des extincteurs d'un montant de 7 552,60 € HT.

DECISION N°111-2026 : portant validation du devis de la société Hymbird pour la location d'un woodyspace pour un été à Bernay

- De valider le devis de la société Hymbird pour la location d'un woodyspace pour un été à Bernay d'un montant de 2 580,60 € HT

DECISION N°112-2026 : portant validation du devis de la société l'Atelier Graphique pour la fourniture de panneaux PVC pour les portes d'entrée des ERP

- De valider le devis de la société l'Atelier Graphique pour la fourniture de panneaux PVC pour les portes d'entrée des ERP pour un montant de 2 650 € HT

DECISION N°114-2026 : portant validation du devis de la société Brosserie Lecler Noel pour l'acquisition de balais pour les balayeuses et brosses de désherbages

- De valider le devis de la société Brosserie Lecler Noel pour l'acquisition de balais pour les balayeuses et brosses de désherbages pour un montant de 4 573,28 € HT.

DECISION N°115-2026 : portant validation du devis de la société FICHOT pour l'achat de produits d'entretien

- De valider le devis de la société FICHOT pour l'achat de produits d'entretien d'un montant de 7 588,58 € HT

DECISION N°116-2026 : portant validation du devis de la société Fabien Terrassement pour le remplacement d'un avaloir rue Bernard Gombert

- De valider le devis de la société Fabien Terrassement pour le remplacement d'un avaloir rue Bernard Gombert d'un montant de 2 615 €

Le Conseil Municipal prend acte des décisions présentées ci-dessus

Pour copie certifiée conforme

Le 1^{er} adjoint
Mickael PEREIRA



signé électroniquement le 01/07/2026,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

